

Dès la fondation de l'école, en 1957, a été créé un **Centre des Humanités** dont les formations viennent en complément des enseignements de sciences exactes. Cette ouverture est particulièrement développée grâce au service culturel et aux sections Arts-Etudes qui permettent d'approfondir un domaine particulier de l'art.

LES 4 SECTIONS ARTS-ETUDES

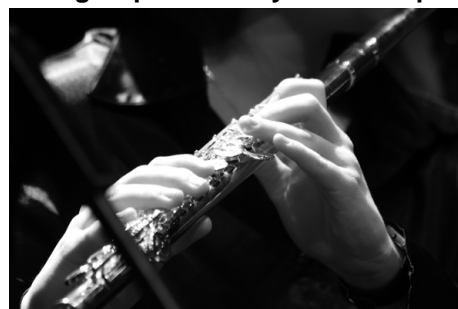
Musique-Etudes (créée en 1984) fait partie des 4 sections artistiques de l'INSA de Lyon avec Arts-Plastiques-Etudes (1987), Théâtre-Etudes (1991) et Danse-Etudes (1991). Un service culturel existe en parallèle aux sections : il favorise l'activité artistique de l'INSA en proposant toute l'année diverses manifestations ouvertes à tous (expositions d'art contemporain, conférences, "Les lundis des Humas"...).

LA SECTION MUSIQUE-ETUDES

Dès la 1^{ère} année INSA, la section accueille 24 étudiants/an, réunis dans un seul groupe en 1^{er} cycle classique. Elle offre la possibilité aux étudiants de poursuivre un cursus scientifique exigeant à l'INSA tout en ayant les moyens de continuer leur pratique musicale. La priorité reste bien évidemment leurs études scientifiques, et ce complément de formation s'inscrit en plus de celle au métier d'ingénieur. **Le programme des études et les évaluations sont les mêmes que pour l'ensemble des étudiants de l'INSA de Lyon** (aucun aménagement de scolarité n'est prévu).

A la fin du 1^{er} cycle, le choix du département de spécialité en cycle ingénieur n'est pas lié à l'appartenance à la filière Musique-Etudes. L'INSA, école d'ingénieurs, n'a pas vocation à se transformer en conservatoire : il n'est pas prévu de diplôme INSA mentionnant une spécialisation musicale.

La plupart des étudiants de la section Musique-Etudes sont admis dès la 1^{ère} année INSA, mais **les étudiants admis directement à l'INSA en 3^{ème} année** peuvent formuler une demande d'admission auprès du responsable de la section. Un dispositif du même ordre existe aussi dans les INSA de Rennes, Rouen et Toulouse.



LA FORMATION MUSICALE PROPOSEE

Pendant les 5 années de son cursus à l'INSA de Lyon, l'élève ingénieur inscrit en section Musique-Etudes bénéficie :

- de 10 à 15h/an de cours particuliers d'instrument ou de chant sous la conduite d'enseignants spécialisés ;
- d'un libre accès aux locaux et au matériel de la section pour sa pratique personnelle ;

Pendant ses 2 premières années INSA (1^{er} cycle), l'élève a l'obligation de suivre une **formation musicale théorique complémentaire de 30h/an**. Il peut choisir parmi l'une des 4 thématiques musicales suivantes : *Analyse musicale*, *Chant*, *Jazz*, ou *Musique électroacoustique*. Chaque matière est dispensée par un enseignant spécialisé. L'élève produit un travail écrit et une présentation orale autour d'une de ces thématiques qui donne lieu à une évaluation prise en compte dans ses résultats scolaires en fin de 2^{ème} année.

En contrepartie de ces propositions, l'élève s'engage à participer à l'animation de **la vie culturelle et musicale de l'INSA de Lyon**. Il peut notamment s'investir dans les concerts organisés par l'Association Musicale de l'INSA et l'association Un Doua de Jazz, et/ou intégrer un ensemble musical dirigé par un chef professionnel rémunéré par la section Musique-Etudes (chœur, orchestre symphonique, big band, harmonie, etc.).

LES MOYENS AFFECTES A LA SECTION MUSIQUE-ETUDES



La plupart des **intervenants** de la section exercent leur activité principale dans des établissements d'enseignement ou des ensembles musicaux de la région : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse - CNSMD de Lyon, Conservatoire à Rayonnement Régional - CRR de Lyon, Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne, Orchestre National de Lyon, Orchestre de l'Opéra de Lyon...

Des **salles de travail et de répétitions**, insonorisées pour certaines d'entre elles, ont été aménagées à l'INSA de Lyon pour permettre le travail individuel et collectif des étudiants. Ces studios sont accessibles à tout moment par les étudiants par un système de badge personnel.

Des **instruments** sont régulièrement achetés et entretenus par la section : pianos , clarinettes, alto, contrebasse, trombone, saxophone, batteries, caisse claire, marimba, vibraphone, grosse caisse, cymbales, tambourin, congas, timbales, etc. La section possède également un fond de **partitions** disponibles que chaque élève peut emprunter.

MODALITES D'ADMISSION

Les élèves souhaitant s'inscrire en section Musique Etudes doivent l'indiquer dès leur **candidature en ligne INSA d'admission post-Bac** : choisir impérativement dans la liste déroulante proposée la filière à thème « Musique-Etudes ».



Conditions minimales : 5 ans de solfège et 5 ans de pratique d'un instrument. Les dossiers musicaux des candidats admis définitivement à l'INSA de Lyon sont étudiés par le responsable Musique-Etudes qui prend en compte :

- le niveau musical du candidat ;
- sa motivation ;
- l'instrument pratiqué.

Le responsable dresse une liste des élèves admis en Musique-Etudes et une liste complémentaire. Les candidats retenus sont prévenus par un courriel fin juillet. Les élèves admis doivent impérativement confirmer leur inscription par retour de courriel au secrétariat de la section. Le groupe de 24 étudiants en

section Musique-Etudes est définitivement constitué en septembre en utilisant la liste complémentaire établie pour pallier d'éventuels désistements.

A titre indicatif, le **droit d'inscription** spécial pour un élève en section artistique s'élève à 63 €/an en 2011. Il est demandé de contracter une assurance personnelle pour les instruments appartenant aux élèves.

LES PARTENAIRES

L'AMI : Association des Musiciens de l'INSA - <http://ami.insa-lyon.fr/>

L'EVI : Ensemble Vocal de l'INSA - <http://aci.insa-lyon.fr/>

L'Harmonie - <http://harmonie.insa-lyon.fr/>

L'OSIU : Orchestre Symphonique INSA Universités - <http://osiu.free.fr/>

Un Doua de Jazz - <http://www.undouadejazz.com/>

le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Rhône-Alpes), qui soutient nos projets ;
la Région Rhône-Alpes, dans le cadre du Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche ;
le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon ;
l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne ;
le Théâtre Astrée - Université Claude Bernard Lyon1 ;
le Service Culturel et les sections Arts-Plastiques, Danse et Théâtre-Etudes de l'INSA de Lyon ;
et de nombreuses autres structures culturelles de la Région Rhône-Alpes.

CONTACTS

Responsable de la section Musique-Etudes :

Arnaud SANDEL : arnaud.sandel@insa-lyon.fr

04 72 43 64 56

Secrétaire des 4 sections Arts-Etudes :

Evelyne PARRA : evelyne.parra@insa-lyon.fr

04 72 43 71 46

Section Musique-Etudes de l'INSA de Lyon

Centre des Humanités

1, rue des Humanités

69621 Villeurbanne cedex



© C. Dragos, Cl. Geiger, M. Ledent